

Un Doyen sans histoire : Gaspard-Jean René

par le Docteur Louis DULIEU

La vie de Gaspard-Jean RENE est difficile à écrire car, bien qu'ayant occupé des fonctions administratives de plus en plus importantes au cours de son existence, il n'a, pour ainsi dire, rien laissé permettant de nous faire une idée de ce que furent ses quarante années de professorat ! Aussi bien, raconter sa vie jusqu'à la Révolution et jusqu'à l'Empire revient à peu près à faire l'histoire d'un certain nombre d'événements dont l'Université de médecine de Montpellier puis l'Ecole de santé de cette même ville furent le théâtre.

Gaspard-Jean RENE naquit à Montpellier le 10 juillet 1734 de Jean-Jacques RENE, avocat et de Françoise BLAUD (1). Maître ès-arts, il entreprit l'étude de la médecine qu'il termina par la prise du bonnet de docteur le 2 mai 1754 (2). Comme témoin de cette époque-là, nous avons la thèse qu'il soutint le 3 novembre 1753 à l'occasion de son baccalauréat (3). Elle est naturellement en latin et porte sur l'inflammation. Henri HAGUENOT, alors vice-doyen, présida son jury composé par ailleurs d'Antoine MAGNOL, de Jacques LAZERME, d'Eustache MARCOT, d'Antoine FIZES, de François BOISSIER DE SAUVAGES, de Charles SERANE, de François-Bourguignon DE LAMURE et de Jean-François IMBERT.

Par la suite, nous perdons la trace de notre nouveau médecin jusqu'en 1759, année qui voit s'ouvrir dans l'Université de médecine un concours provoqué par le décès du professeur Charles SERANE. RENE est au nombre des candidats ainsi que Gabriel-François VENEL, Louis ESTEVE, François BROUSSONET et Charles LEROY. Avec de pareils concurrents, la dispute ne pouvait qu'être très sérieuse. Ce fut VENEL qui l'emporta brillamment. Il est vrai que le jury, désirant lui être agréable, n'avait posé que des

(1) Registres paroissiaux de Saint-Pierre. Son grand-père, Gaspard, fut son parrain.

(2) Baccalauréat le 3 novembre 1753 ; licence le 12 mars 1754 ; doctorat le 2 mai 1754 (Archives de la Faculté de médecine de Montpellier : S. 61, registres de l'Evêché conservés aux Archives départementales de l'Hérault). RENE avait été immatriculé à l'Université de médecine de Montpellier le 28 juin 1751 (S. 30, f° 93).

(3) *Dissertatio therapeutica in qua inflammationis hujusque consecratorum theoria et curatio tradundur*. Montpellier, A.-F. Rochard, 1763 (18 pages in 4°).

questions de chimie, matière dans laquelle il était fort expert, bien que la chaire mise en dispute ne soit pas consacrée à cet enseignement-là !

Nous possédons des documents relatifs à ce concours. Suivant l'usage, chaque candidat eut à subir plusieurs épreuves parmi lesquelles quinze préleçons qui devaient être préparées et livrées en quinze jours. L'épreuve la plus importante qui venait après était un ensemble de douze questions imprimées et distribuées en quinze jours puis soutenues trois jours durant consécutifs, matin et soir. Celles de RENE le furent les 12, 13 et 14 juillet 1759 (4).

Deux ans plus tard, en 1761, un nouveau concours fut ouvert à la suite du passage de Jean-François IMBERT au cancellariat (14 novembre 1759). Jean-François CHICOYNEAU était mort peu avant, en 1759 aussi. La chaire d'IMBERT, occupée précédemment par LAZERME, devenait alors vacante puisque le cancellariat était fixé à la chaire d'anatomie et de botanique.

Les candidats étaient cette fois-ci au nombre de quatre seulement : Paul-Joseph BARTHEZ, Pierre-Etienne CRASSOUS, François VIGAROUS et RENE. Le jury se composait d'IMBERT, chancelier, assisté de HAGUENOT, de SAUVAGES, de LAMURE, de VENEL et de LEROY ; ce dernier, ancien candidat de 1759, avait succédé sans concours à Antoine MAGNOL, décédé peu après la nomination de VENEL. Cette coutume, assez arbitraire, était pourtant couramment employée !

Comme précédemment, RENE soutint honorablement cette dispute où VIGAROUS s'était retiré avant la fin. Il dut cependant s'incliner devant la personnalité trop forte de BARTHEZ dont on connaît ce que fut la brillante carrière. Au cours de ces épreuves, BARTHEZ s'était signalé en voulant lire ses préleçons, contrairement à l'usage, ce qui devait créer un fâcheux précédent pour l'avenir. Quant aux douze questions posées à chacun des candidats, elles portaient, cette fois-ci, sur l'ensemble des connaissances médicales et non plus sur une seule matière. Celles de RENE, soutenues les 19, 20 et 21 février 1761, nous ont été conservées. Elles sont dédiées à la Société royale des sciences de Montpellier (5).

Le concours qui s'ouvrit en 1766 à la mort de FIZES, ne fut pas aussi calme que les précédents. Huit candidats étaient sur les rangs : François VIGAROUS, Jean SABATIER, Henri FOUQUET et naturellement RENE, mais aussi d'autres dont les noms sont moins connus : Louis ESTEVE, Eugène-Pascal LE MASSON, François GABRIEL et Jean-Marie COLLET. Notons que François BROUSSONET, candidat en 1759, ne s'était représenté ni en 1761 ni en 1766. ESTEVE et COLLET abandonnèrent presque aussitôt. Par contre, Pierre CUSSON entra en lice en cours d'épreuves !

La lutte fut très âpre et la mort d'un des membres du jury, SAUVAGES, survenue en 1767, loin de tempérer l'ardeur des antagonistes, ne fit que

(4) *Quaestiones chemico-medicae duodecim*. Montpellier, J. Martel, 1759 (34 pages in 4°).

(5) *Quaestiones medicae duodecim*. Montpellier, A.-F. Rochard, 1761 (36 pages in 4°).

l'exaspérer. Les faits dignes d'être mentionnés durant ces épreuves sont nombreux, comme la proposition de FOUQUET d'imprimer ses préleçons afin que tout le monde puisse juger de son savoir. Par contre, l'obstination de CUSSON à lire les siennes parce que BARTHEZ l'avait fait précédemment en 1761, prouve que l'entente ne régnait guère entre professeurs et candidats !

Ceux-ci ne s'entendaient pas mieux entre eux et les disputes, voire même les violences, assombrèrent constamment l'atmosphère déjà assez orageuse par ailleurs.

Le bruit des querelles arriva jusqu'au vice-chancelier DE MAUPEOU qui dut intervenir ; mais la lenteur de son enquête, loin d'amener le calme recherché, ne fit qu'accroître un peu plus le désordre. La situation devint peu après inextricable, par suite des négligences de LAMURE, un des juges, dont les absences se prolongeaient, entravant le déroulement des épreuves ! Il fut finalement révoqué. De son côté, HAGUENOT, un des juges aussi, écœuré par tout ce qu'il voyait, donna sa démission de professeur et donc de juge. Il ne resta plus alors pour constituer le jury que quatre professeurs : IMBERT, VENEL, LE ROY et BARTHEZ. On crut bon, alors, d'y adjoindre un médecin non professeur : Antoine GOUAN, ce qui n'arrangea pas forcément les choses.

La confusion continuait donc à régner jusqu'au jour où Louis XV prit en personne la décision de clore le concours et de nommer lui-même aux chaires vacantes : ce furent, à celles de SAUVAGES et de HAGUENOT, Antoine GOUAN (membre du jury et non candidat) et François BROUSSONET qui, on l'a vu, s'était abstenu aux deux derniers concours ! Quant à la troisième chaire, celle de FIZES, elle revint à RENE. Un seul donc des candidats avait été retenu !

Ce choix arbitraire, s'il rendait hommage à la persévérance de RENE, défavorisait Henri FOUQUET dont les infortunes ne feront d'ailleurs que commencer puisqu'il n'entrera dans l'Ecole qu'en 1790, soit 23 ans plus tard, après s'être vu préférer encore, en 1776, François VIGAROUS lors du concours ouvert à la mort de VENEL. Jean SABATIER, lui, candidat en 1766 et en 1776, accédera à une autre chaire sans concours, ainsi qu'Henri-Louis BRUN, candidat en 1776 ! Mais revenons à RENE.

En succédant à FIZES le 14 avril 1767, date de son installation, il héritait d'une lourde charge car FIZES avait laissé un grand nom en médecine bien qu'il ait occupé la chaire de chimie ! RENE fut donc appelé à enseigner cette matière pour laquelle il n'avait pas de connaissances spéciales et c'est dommage car il y resta jusqu'à la fermeture de l'Université de médecine en 1792. Tout juste peut-on lui attribuer, durant cette longue période, l'inspiration de quelques thèses d'étudiants, d'ailleurs sans originalité ! Il s'agit de celles de François MAIGREAU en 1778, de Jacques-François LASCOULX DE GERMIGNAC en 1779 et de Pierre-François DUVAL en 1781 (6).

(6) Voir, dans la bibliographie, les thèses de François MAIGREAU (1778), de Jacques-François LASCOULX DE GERMIGNAC (1779) et de Pierre-François DUVAL (1781).

Après le départ pour Paris de Charles LEROY en 1777, RENE devint à sa place vice-doyen, titre purement honorifique conféré à l'ancienneté doctorale. Tout le pouvoir était, en effet, entre les mains du chancelier depuis un grand nombre d'années. Dix ans plus tard, à la mort de LAMURE en 1787, RENE deviendra encore doyen sans que ce titre lui ait donné une plus grande importance. On trouvera néanmoins son nom plus fréquemment cité dans les différents actes de l'Ecole, le doyen passant immédiatement après le chancelier.

Le décret du 12 août 1792 ferma les portes de la vieille Université de médecine, comme de beaucoup d'autres écoles françaises. Celle de Montpellier s'honora cependant en continuant officieusement son enseignement, comme le prouvent les examens soutenus en l'an II et au début de l'an III. Le chancelier BARTHEZ ayant dû fuir Montpellier, c'est RENE qui est alors cité comme doyen et comme chef de l'Ecole, poste qui n'était plus dépourvu de tranquillité car il fallait une certaine audace pour braver ainsi les décisions de la Convention ! Il est vrai que RENE fit alors un peu de politique et qu'on le retrouve assez souvent dans les différentes assemblées révolutionnaires qui se succédèrent alors à la tête de la municipalité de Montpellier. C'est probablement à cette époque-là qu'il fut appelé à prononcer un discours devant la *Société de la Concorde*, dans lequel il fit un éloge de la philosophie. Le texte de ce discours est aujourd'hui conservé à la Société archéologie de Montpellier (ms. 62).

Lors de la création de l'Ecole de santé de Montpellier, le 14 frimaire an III, les professeurs de l'ancienne Université de médecine n'étaient plus nombreux. On fit appel à ceux qui restaient, à l'exception de BARTHEZ toujours en fuite. De par ses anciennes fonctions de doyen, RENE fut désigné comme directeur de la nouvelle Ecole. Il ne se déroba pas à ses devoirs et fit de son mieux pour installer confortablement ses collègues dans l'ancien monastère Saint-Benoît et Saint-Germain, ci-devant évêché et prison révolutionnaire. Il ne fut certainement pas étranger à l'attribution de ces vénérables bâtiments à la nouvelle Ecole. Disons aussi que la tradition veut qu'on lui soit redevable du sauvetage de la remarquable collection de tableaux des professeurs que certains voulaient détruire comme rappelant trop l'ancien régime et qu'il réussit à conserver au mépris du danger. Ce geste seul mériterait que le nom de RENE ne tombât point dans l'oubli car cette magnifique galerie est unique au monde !

Le nouveau règlement prévoyait pour le directeur, logé dans l'Ecole, un enseignement de second plan ne l'empêchant pas de remplir ses fonctions administratives. On lui confia donc la chaire de médecine légale et d'histoire de la médecine qui faisait partie des innovations de la nouvelle Ecole de santé. Malheureusement, comme précédemment en chimie, RENE n'était ni médecin légiste ni historien de la médecine et son passage dans cette nouvelle chaire ne sera pas plus brillant que le précédent !

Quant à son rôle de directeur, il fut certainement plus actif mais il est difficile de savoir quelle est la part qui lui revient car les destinées de

l'Ecole avaient été prises en main par Jean-Antoine CHAPTAL qui allait devenir ministre de l'intérieur de Bonaparte et qui ne cessa de combler de bienfaits la maison à laquelle il appartenait aussi comme professeur.

Durant cette nouvelle période de son existence, il eut néanmoins à prononcer quelques discours à l'occasion de diverses cérémonies mais il semble bien qu'il ne s'y soit résigné que lorsqu'il ne pouvait pas faire autrement. En effet, les manifestations publiques ne manquèrent pas au cours des douze années qui lui restaient à vivre, manifestations destinées à magnifier les hautes personnalités du nouveau régime, surtout avec l'arrivée de Bonaparte au pouvoir. Même les éloges funèbres des professeurs, prononcées solennellement dans la salle des Actes, en étaient, bien souvent le prétexte. Certains furent d'ailleurs empreints d'une réelle grandeur comme ceux d'Henri FOUQUET et de Paul-Joseph BARTHEZ, réhabilité sur ses vieux jours. RENE ne se montra guère que pour la pose de la première pierre du nouvel amphithéâtre d'anatomie ou *Theatrum anatomicum* que l'architecte LAGARDETTE allait construire grâce aux libéralités de CHAPTAL. Ce discours se devait de faire l'apologie du bienfaiteur de l'Ecole et, par la même occasion, de Bonaparte mais, à côté de cela, RENE esquissa une intéressante *histoire de l'anatomie dans l'Ecole de Montpellier* qui fait regretter ses abstentions répétées (7). Disons que cet amphithéâtre fut inauguré l'année suivante, le 20 germinal an XII, par Charles-Louis DUMAS qui prononça à cette occasion un magistral discours sur les progrès futurs de la science de l'homme (8).

RENE devait reprendre la parole le 31 octobre 1806, lors de la reprise des cours. Il rappelle, ici, les origines hippocratiques de sa maison et évoque les grands noms qui l'honorèrent tout au long de son histoire (9). Ce discours, en latin, est bien un des derniers qui ait été écrit dans cette langue. Il marque une ultime survivance des coutumes de la vieille Université de médecine, dans une époque résolument tournée vers l'avenir. Dans cette Ecole où la langue française était désormais admise comme langue d'enseignement, il apparaît comme un dernier adieu de l'Ecole d'autrefois aux générations nouvelles. C'est peut-être ce que RENE a fait de mieux dans sa vie de professeur !

RENE, qui avait été marié trois fois (10), devait mourir l'année suivante, le 11 avril 1807 (11), sans que l'Ecole ait manifesté le moindre émoi en apprenant sa disparition. Alors qu'elle était friande de manifestations grandioses, rien ne marqua la mort de son directeur qui, depuis la réforme de

(7) Extrait du *Registre des délibérations de l'Ecole de médecine de Montpellier du 7 ventôse an X* (5 pages in f°).

(8) Montpellier, Tournel, 1803.

(9) *Oratio habita in archi-gymnasio medico monspeliensi, pro solemnibus laborum academicorum renovatione*. Montpellier, G. Izar, 1807 (16 pages in 4°).

(10) Gaspard-Jean RENE devait épouser successivement Marie DUPIN (10 octobre 1759); Suzanne SABATIER (20 septembre 1767) et Jeanne-Marie-Augustine BARTHES (13 février 1789).

1803, était devenu son doyen, au sens où nous l'entendons de nos jours. Comme toute sa vie professorale, sa mort passa donc inaperçue. Il avait alors près de 73 ans. La chaire de médecine légale et d'histoire de la médecine devait revenir, cette même année 1807, à Clément-François-Gabriel-Victor PRUNELLE. Quant à ses fonctions de doyen, elles échurent à son collègue Charles-Louis DUMAS, titulaire de la chaire d'anatomie et de physiologie. Quant au nom de RENE, il devait reparaitre dans l'Ecole, porté cette fois-ci par son fils, Augustin-Emile-Pascal, fils de sa troisième épouse, Jeanne-Marguerite-Augustine BARTHES, qui devint professeur agrégé en 1825, puis professeur titulaire de médecine légale, lui aussi, de 1835 à 1872, date de sa mort.

ŒUVRES DE GASPARD-JEAN RENE

- *Dissertatio therapeutica in qua inflammationis hujusque consecratorum theorica et curatio traduntur*. Montpellier, A.-F. Rochard, 1753 (18 pages in 4°). Cette thèse fut inspirée par le professeur Henri HAGUENOT.
- *Quaestiones chemico-medicae duodecim... pro regia cathedra vacante per obitum R.-D. Caroli Sérane...* 1753. Montpellier, J. Martel, 1759 (34 pages in 4°).
- *Quaestiones medicae duodecim... pro regia cathedra vacante per promotionem R.-D. Joannis-Francisci Imbert, professoris regii, ad cancellariatum dictae universitatis...* 1761. Montpellier, A.-F. Rochard, 1761 (36 pages in 4°).
- *Eloge de la philosophie*, prononcé à l'Assemblée de la Société de la Concorde (manuscrit n° 62 de la Société archéologique de Montpellier, non daté).
- *Extrait* du Registre des délibérations de l'Ecole de médecine de Montpellier du 7 ventôse an X. Sans références (5 pages in f°).
- *Oratio habita in archi-gymnasio medico monspeliensis, pro solemni laborum academicorum renovatione*. Montpellier, G. Izar, 1807 (16 pages in 4°).
- Voir aussi les thèses qu'il a inspirées aux noms suivants : MAIGREAU F., LASCOULX DE GERMIGNAC J.-F. et DUVAL P.-F.

BIBLIOGRAPHIE

I. — SOURCES MANUSCRITES :

Archives de la Faculté de médecine de Montpellier : C. 87 ; D. 88, 108, 112 ; F. 57, 61, 67, 68, 72, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 103, 105, 107, 112, 113, 115, 116, 119, 121, 123, 125, 131, 133, 134, 137, 140, 142, 144, 147, 151, 153, 155, 159 ; G. 135 ; Q. 12 ; S. 1, 5, 6, 12, 61, 64.

Archives départementales de l'Hérault : Registres de l'Université de médecine de Montpellier, conservés à l'Evêché.

Société archéologique de Montpellier : ms. n° 62.

II. — AUTEURS :

BAUMES (J.-B.-T.). — *Eloges de Paul-Joseph Barthez*, prononcé en séance publique extraordinaire le mercredi 8 avril 1807, devant l'Ecole de médecine de Montpellier. Montpellier, J.-G. Tournel, 1807.

— *Eloge de Henri Fouquet*, prononcé dans la séance publique de la Société de médecine pratique de Montpellier, tenue le 17 mai 1807. Montpellier, J.-C. Tournel, 1808.

- BROUSSONET (J.-L.-V.). — Notes pour servir à l'histoire de l'École de Montpellier à la fin du XVIII^e siècle (extrait du *Journal de la Société de médecine pratique de Montpellier* avril 1842). Montpellier, J. Martel aîné, 1842.
- DESGENETTES (R.). — *Souvenirs de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du XIX^e ou Mémoires de R.-D.-G.* Paris, Didot, 1835.
- DULIEU (L.). — *Charles-Louis Dumas (1765-1813)*. Montpellier, Causse-Graille-Castelnau, 1942.
- A propos de l'École de santé de Montpellier. *Languedoc médical*, n^o 2, 1946.
 - Les graneds cérémonies de l'École de médecine de Montpellier sous la Révolution et sous l'Empire. *Histoire de la médecine*, n^o 3, 1954.
 - La vie médicale et chirurgicale à Montpellier du 12 août 1792 au 14 frimaire an III. *Revue d'histoire des sciences*, n^o 3-4, 1955.
 - Desgenettes à Montpellier. *Histoire de la médecine*, numéros de mars-avril 1959.
- DUMAS (C.-L.). — *Discours sur les progrès futurs de la science de l'homme*, prononcé dans l'École de médecine de Montpellier, le 20 germinal an XII (1803). Montpellier, Tournel, 1803.
- *Eloge d'Henri Fouquet*, prononcé dans la séance publique de l'École de médecine de Montpellier, le 11 novembre 1807. Montpellier, G. Izar, 1807.
- DUVAL (Pierre-François). — *Tentamen medicum de influxu aeris in sanitatem et morbos*. Montpellier, J.-F. Picot, 1787.
- DUVAL-JOUBE. — *Montpellier pendant la Révolution*. 2 tomes, Montpellier, Bœhm et fils, 1879.
- GERMAIN (A.-C.). — *Notices sur le cérémonial de l'Université de médecine de Montpellier*. Montpellier, Bœhm et fils, 1880.
- *Les anciennes thèses de l'École de médecine de Montpellier*. Montpellier, Bœhm et fils, 1886.
- GRANEL (F.). — Quelques souvenirs sur l'École de santé et l'École de médecine de Montpellier à la lumière des registres des délibérations (1794-1803-1808). *Montpe-
liensis Hippocrates*, n^o 27, 1965.
- LAFABRIE (P.). — *Exposé des travaux de l'École de médecine de Montpellier pendant l'an X* (1801).
- LASCOULX DE GERMIGNAC (Jacques-François). — *Variae positiones circa poedarthro-
phicam*. Montpellier, J. Martel, 1779.
- MAIGREAU (François). — *Dissertatio medica de febre optima medicina*. Montpellier, J.-F. Picot, 1778.
- THOMAS (L.-J.). — La vie universitaire à Montpellier au XVIII^e siècle. *Association des amis de l'Université de Montpellier*. Conférences de 1913. Montpellier, Roumé-
gous et Déhan, 1916.

III. — AUTRES SOURCES :

- Cartulaire de l'Université de Montpellier. Tome 2. Montpellier, Lauriol 1912.
- *Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie ou Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*, rédigé par Sédillot. 7^e année, tome 16 (p. 318).
- *Lois et règlements pour l'École de médecine de Montpellier*. Montpellier, J. Martel, an XII.
- *Programme des cours d'enseignement dans l'École de santé de Montpellier*. Montpel-
lier, imprimerie des sciences et des arts, an III.